



APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La commune du THOLONET cherche à attribuer dans le cadre d'une activité commerciale, des locaux relevant du domaine public, dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public :

- Un local ayant vocation à accueillir un médecin généraliste.
Ce local comprend une salle d'attente et une salle d'examen. Il est situé au sein du Pavillon sainte victoire – 90, éperon saint jacques,
- Un local ayant vocation à accueillir une activité artistique de création, composé d'un bureau et d'un hangar au sein de l'espace Duby.

A. Dispositions générales :

S'agissant d'un local relevant du domaine public, il sera conclu avec le candidat retenu une convention d'occupation temporaire du domaine public. Cette autorisation d'occupation temporaire du domaine public est personnelle et incessible. Le permissionnaire ne pourra se prévaloir du statut des baux commerciaux et/ou prétendre posséder un fonds de commerce. L'autorisation est révoquée à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire des conditions d'octroi, ou pour toute autre raison d'intérêt général.

Le présent avis a pour objet de recueillir toute manifestation d'intérêt pour l'attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public.

B. Dispositions particulières :

- Local ayant vocation à accueillir un médecin généraliste

Ce local d'une surface de 27m², classé ERP, est disponible 1^{ère} quinzaine d'avril 2023. La redevance mensuelle est de 500€ par mois, charges et fluides compris. La convention est d'une durée de 3 ans.

- Local ayant vocation à accueillir une activité artistique de création

Cet espace, d'une surface de 196.20m², est composé d'un bureau et d'un hangar. Il est classé ERT et ne peut recevoir du public. Ce local est disponible immédiatement. La redevance est de 1.000€ mensuelle, charges et fluides compris.

B. Dépôt des candidatures :

Conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017, tout candidat doit adresser sa candidature à la déclaration de manifestation d'intérêt par écrit (par voie postale ou courriel) **au plus tard le 4 avril 2023 – 12h :**

***Mairie du Tholonet, 3384 Route Cézanne
13 100 Le Tholonet***

Ou Courriel : mairie.letholonet@wanadoo.fr

Renseignements au : 04.42.66.90.41

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier complet comprenant :

- Lettre de candidature
- Références professionnelles sur une activité similaire
- Les photocopies des documents professionnels permettant l'exercice de l'activité présentée :
 - Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers, ou au Registre du Commerce ou des Sociétés, ou Kbis, de moins deux mois (le cas échéant avec mention du conjoint collaborateur et produits biologiques) ;
 - Assurance responsabilité civile pour l'exercice de l'activité concernée ;

C. Analyse des demandes et critères d'attribution de l'emplacement :

L'analyse des demandes s'effectuera de manière globale et sur les critères de choix suivants :

- Références professionnelles sur une activité similaire
- Motivations du candidat